



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Décision

Date de publication: SHAB 30.03.2021

Numéro de publication: BH07-0000002185

Entité de publication

Registre du commerce du canton du Jura, Rue de la Justice 2, 2800 Delémont

Décision en vertu des art. 152 et 153 aORC, Taicon COUVERTURE-PEINTURE

Organisation concernée:

Taicon COUVERTURE-PEINTURE
CHE-141.977.022
Rue Théodore Dumont 2
2924 Montignez

Contexte:

Le Registre du commerce du canton du Jura rend la décision suivante à l'encontre de la société susmentionnée, à la suite de la sommation intervenue le 4 septembre 2020 et restée sans suite.

Décision:

1. l'entreprise individuelle est radiée d'office, conformément à l'art. 153b aORC;
2. il n'est perçu aucun émolument;
3. aucune amende d'ordre n'est prononcée

Organe décisionnel:

Registre du commerce du canton du Jura
Rue de la Justice 2
2800 Delémont

Remarques juridiques complémentaires:

En vertu de l'art. 942 CO, cette décision peut faire l'objet d'un recours déposé auprès du point de contact dans le délai indiqué. Le recours doit contenir une requête et un motif. Le recourant doit joindre à son acte la décision attaquée ou la désigner clairement. Les moyens de preuve doivent être indiqués ou joints.

Délai : 30 jours

Fin du délai: 29.04.2021

Point de contact:

Tribunal cantonal
Cour civile
Le Château
2900 Porrentruy